



Prochaines permanences 2016

T2000 / Tremplins pour l'Emploi

MAIRIE DE CADILLAC - Bureau des permanences

De 9 h à 12 h

Vendredi 15 janvier

Vendredi 12 février

Vendredi 11 mars

PAILLET - Point Service Caf Intercommunal

De 8h30 à 12h

Mardi 12 et Jeudi 28 janvier

Mardi 9 et Jeudi 25 février

Mardi 8 et Jeudi 24 mars

INSCRIPTION AVEC OU SANS RDV

Pour vous inscrire, munissez-vous des photocopies suivantes:

- Carte d'identité ou de séjour
- Carte POLE EMPLOI
- Attestation CAF
- Notification de Pension d'Invalidité
- Permis de conduire
- Notification MDPH (Reconnaissance Travailleur Handicapé, AAH)
- Diplôme - Attestation de stage, formation
- Certificat de la médecine du travail ou du médecin de main d'œuvre
- Carte vitale ou attestation
- Notification de décision Pôle Emploi
- Notification RSA
- Votre CV + 1 photo d'identité
- Livret de famille

Tél: 05.57.55.54.79